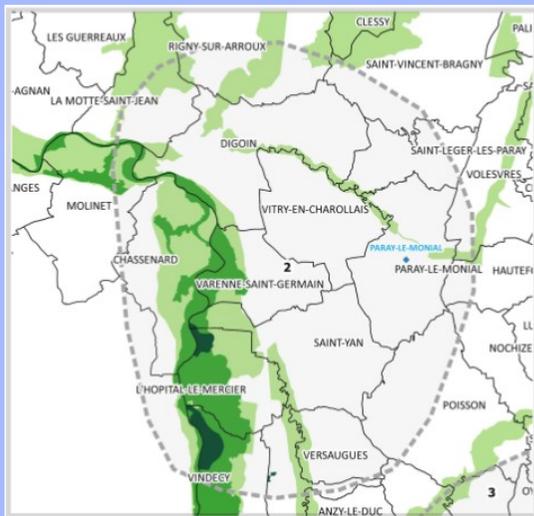




Enjeux et leviers pour nos territoires

Les espaces naturels remarquables de Paray-Digoin



- Espace naturel sensible
- Zone Natura 2000
- Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

BILAN DES DYNAMIQUES À L'ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE



Urbanisme

- Augmentation importante des surfaces artificialisées entre 2009 et 2015
- Étalement urbain mesuré mais relativement important en bord de Loire et marqué autour de Paray-le-Monial, lié à la RCEA notamment
- Forte prospection de gisements photovoltaïques au sol



Agriculture

- Surfaces agricoles représentant plus de 75 % du territoire
- Secteur sur lequel les surfaces occupées par les grandes cultures sont en nette augmentation depuis les années 2000, alors que celles occupées par les prairies permanentes ont reculé (sauf pointe nord). Les cultures occupaient en 2015 une part conséquente de la SAU et cette augmentation semble se poursuivre. Les surfaces en prairies permanentes restent toutefois majoritaires
- Diminution du nombre d'exploitations agricoles plus importante qu'au niveau départemental



Forêt
Bocage

- Secteur faiblement boisé, avec moins de 10 % de surfaces forestières sur le territoire
- Secteur contrasté au niveau de sa richesse en haies et autres éléments bocagers, avec une densité plus importante vers Digoin
- Constat d'élargissement du maillage bocager

QUELQUES ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES



Agrion de mercure

© Gilles San Martin



Pie grièche à tête rouge

© Gobemouche70



LES ENJEUX PAR TYPE DE MILIEUX



- Maintenir la connexion des espaces boisés (renforcer la perméabilité de la RCEA vers Palinges, au nord de Paray-le-Monial et prévoir un passage à faune sur la route entre Paray-le-Monial et Charolles)



- Maintenir les principaux corridors interrégionaux et notamment le corridor interrégional Val de Loire – Massif Central par une occupation du sol adaptée (conservation des haies et d'un bocage de qualité)
- Maintenir un élevage extensif, respectueux des milieux prairiaux, des petites zones humides, et des linéaires de haies interconnectés entre eux et riches en vieux arbres sur pied



- Conforter le corridor interrégional Val de Loire (préservation des vallées de la Loire et de l'Allier, corridors régionaux et interrégionaux importants pour les pelouses alluviales – Forte vulnérabilité, notamment en cas d'abandon de pâturage, d'intensification et de mise en culture)
- Préserver les pelouses alluviales du Val de Loire et les pelouses sur les vallées de la Bourbince et de l'Arroux



- Préserver les étangs et marais de Montceau l'Etoile, reconnus Espaces Naturels Sensibles



- Lutter contre les pertes en zones humides et contre les pressions (retournement des prairies alluviales, comblement des mares, embroussaillage de certains marais, diffusion des espèces invasives...)
- Éviter les extractions de matériaux dans le lit majeur de la Loire, la création de digues et le remblaiement et maintenir une agriculture extensive (pâturage extensif, absence de retournement des prairies)

LES OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR LE TERRITOIRE

- ▶ **Densifier l'urbanisation** et atténuer les ruptures de continuités écologiques liées aux infrastructures de transport
- ▶ **Atténuer la perte de polyculture-élevage** et préserver une trame bocagère et les abords de cours d'eau